

Le petit journal

AVRIL 2017 - Le magazine d'infos de Vigneux-de-Bretagne



S.A.V.

Des camps pour les jeunes de 10 à 17 ans



MÉDIAS

Les jeunes s'initient au journalisme



BUDGET 2017

Concrétiser les projets communaux



ÉLECTIONS

La nouvelle carte des bureaux de vote

ET AUSSI

- L'état-civil
- Les événements culturels
- Les infos pratiques
- La vie des associations
- L'agenda



NOTRE DOSSIER P.10

Plan Local d'Urbanisme

Les nouvelles orientations définies



Le mois de mars a été marqué par la démolition de l'ancienne mairie, première phase du projet d'aménagement Cœur de bourg Miron.



Durant les vacances de février, les jeunes ont pu s'initier à la pratique du Segway, une animation proposée à La Paquelais par le Service Animation jeunesse (S.A.V.).



Samedi 11 mars, la commune accueillait « Leeghoofd », un spectacle déjanté et poétique programmé dans le cadre de la saison culturelle intercommunale « Hors Saison ».



Début mars, les jeunes gymnastes de l'AGPV se sont qualifiées pour la finale régionale féminine de leur catégorie (7-10 ans).



La troupe jeunes du Théâtre des 2 Clochers a donné quatre représentations de sa pièce « Les Aventuriers du grand Nord » au mois de mars.

POUR NOUS CONTACTER

Mairie de Vigneux-de-Bretagne

9, rue G.H. de la Villemarqué
B.P. 8 - 44360 Vigneux-de-Bretagne

Mail : contact@vigneuxdebretagne.fr

Web : www.vigneuxdebretagne.fr

Téléphone

02 40 57 39 50

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi : 8h30-12h
et 13h15-17h15 (fermeture à 17h
le vendredi). Le samedi :

(uniquement pour les formalités
administratives, état-civil) 9h-12h.

LE PETIT JOURNAL VOUS INFORME

Prochaine parution du 27 au 29 avril

Réception des articles :

communication@vigneuxdebretagne.fr

Date limite de remise des articles :

avant le 2 avril

communication@vigneuxdebretagne.fr.

BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

Le Petit journal est édité par la commune
de Vigneux-de-Bretagne.

Distribution à domicile :

Guy Weber Services

Tirage : 2700 exemplaires.

Périodicité : 10 numéros par an.

Directeur de la publication

Joseph Bézier

Co-directrice de la publication

Gwënola Franco

Rédactrice-en-Chef

Sylvie Thibaud

Conseil éditorial, secrétariat
de rédaction et mise en page

Ollmedia Prod. [09 64 08 49 98]

www.ollmediaprod.com

Impression

Imprimerie CARTOFFSET [02 28 01 10 00]

Photos : mairie, Fotolia, associations

UNE ACTUALITÉ PRINTANIÈRE INTENSE



La saison va être riche pour la vie locale, mais aussi nationale et tous les Vignolais sont invités à y participer.

Outre les événements sportifs et festifs de ce printemps, les élections sont un moment important de la vie politique française et notamment l'élection du Président de la République.

En ce qui concerne Vigneux-de-Bretagne, le nouveau Plan Local de l'Urbanisme (PLU) a été débattu en conseil municipal au mois de janvier puis approuvé par la Communauté de

Communes d'Erdre et Gesvres. Il est applicable à tous les projets d'urbanisme depuis le 8 mars dernier.

Vous trouverez dans le dossier du mois de ce numéro du Petit journal les grandes orientations auxquelles il répond.

Le premier trimestre de l'année est également un moment fort des finances municipales puisque le budget annuel a été approuvé le 14 mars dernier. Année charnière du mandat 2014-2020, 2017 sera consacrée aux grands projets d'investissement (voir pages 8 et 9). Enfin, ce mois d'avril 2017 voit se dérouler le premier tour des élections présidentielles, événement démocratique phare de la vie politique française.

Une carte des nouveaux bureaux de vote est présentée dans ce bulletin, pour que chacun ait toutes les informations nécessaires pour accomplir son devoir de citoyen.

*Bertrand Le Dorze,
adjoint à l'urbanisme, finances et marchés publics*

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

- Yaël RENARD, le 06/02/2017.
- Inès KERFANTO, le 11/02/2017.
- Baptiste BOUCARD, le 20/02/2017.



- Amandine GUCHET, le 20/02/2017.

- Julia GAREL, le 25/02/2017.

DÉCÈS

- Jean-Marie BLANDIN - Le Pont à l'Angevin - 92 ans, le 15/02/2017.

JEU



OUVREZ L'ŒIL !

Dans les pages de Petit journal, se cachent 10 « clins d'œil ».

Amusez-vous à les retrouver !

Les 10 premières personnes à envoyer leurs réponses par mail seront invitées à venir retirer en mairie un **Kitépadézieux**, utilisable en toutes circonstances.

• Envoyez vos réponses (types de clins d'œil avec les numéros de page) à n.fourrage@vigneuxdebretagne.fr

SOMMAIRE



4 ■ PORTRAITS

5 ■ CULTURE

6 ■ ENFANCE, JEUNESSE, ÉDUCATION

8 ■ VIE POLITIQUE

10 ■ LE DOSSIER DU MOIS

12 ■ VIE CITOYENNE

14 ■ SPORTS

16 ■ PATRIMOINE

17 ■ INFOS PRATIQUES

20 ■ AGENDA

MUSIQUE

OLIVIER STIERER, COORDINATEUR DE L'ASSOCIATION ARPÈGE

Professeur au sein de l'école de musique Arpège depuis 7 ans, Olivier Stierer a pris la fonction de coordinateur pédagogique de l'association en septembre 2016. Retour sur son parcours.



Pouvez-vous revenir sur votre parcours professionnel ?

Après le piano, j'ai commencé la guitare jazz à l'âge de 15 ans. J'enseigne la guitare depuis 2002 comme professeur particulier. J'ai abordé beaucoup de répertoires différents au fil de mes projets musicaux (jazz, blues, funk, soul, traditionnel irlandais, métal...), ce qui me permet de proposer un enseignement complet. En octobre, j'ai obtenu mon diplôme de formation pédagogique de professeur de musique (DFPM).

Quels sont vos activités au sein de l'école de musique Arpège ?

J'enseigne la guitare classique, les musiques actuelles et le solfège. Depuis la rentrée, je suis coordinateur pédagogique de l'école. C'est-à-dire que je fais le lien entre les membres du bureau de l'association, les adhérents, les professeurs. Avec eux, je propose des axes pédagogiques et j'aide à monter des projets.

Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à devenir coordinateur sur Arpège ?

Lors de ma formation, j'ai travaillé sur les questions liées à la coordination pédagogique d'une école. J'aime les valeurs du modèle associatif et je suis particulièrement attaché à Arpège, première et seule structure dans laquelle j'enseigne. J'apprécie de pouvoir travailler avec les membres du bureau et les autres professeurs, monter des projets ou partager des expériences autour de l'enseignement. Je suis heureux d'être acteur du développement d'Arpège et j'espère contribuer à ce que l'école exprime au mieux son potentiel.

Quels sont vos projets à court et moyen termes ?

Ouvrir l'école sur l'extérieur en développant des projets avec d'autres écoles de musique et d'autres associations de la ville (danse, théâtre...). Permettre à un maximum d'élèves d'accéder à la pratique collective. Faire des auditions des concerts à part entière, ouverts à tous les Vignolais. Proposer aux élèves des sorties concerts ou découvertes. Doter l'école d'un fonds de partitions... D'autres projets restent à imaginer avec la participation de tous : les élèves, leurs parents, les professeurs, les membres du bureau, les élus, les bénévoles !

RECONVERSION



NATALIE LE HORS, PEINTRE D'INTÉRIEUR

Après 14 années passées derrière le comptoir de son bar-brasserie à Nantes, Natalie Le Hors a décidé de changer de voie. « *J'ai toujours été très manuelle, j'ai passé de nombreux mois à rénover ma maison et ça m'a donné envie de me lancer dans un métier artisanal* » raconte la Vignolaise. **La reconversion dans le métier de peintre d'intérieur lui est donc apparue assez naturellement.**

Après une formation au GRETA de Saint-Herblain en 2012, Natalie a été employée chez un artisan

où elle s'est fait la main pendant trois ans. En janvier dernier, elle a créé sa micro entreprise « *Au bout du rouleau* » et travaille aujourd'hui à son compte. Ce qu'elle aime dans ce métier ? « *Apporter la touche finale à un chantier en embellissant les murs d'une pièce ou d'une maison* ». **Natalie intervient dans la rénovation de murs intérieurs, la peinture, la pose de papiers peints et de revêtements.**

• **Natalie Le Hors - Au bout du rouleau : 06 88 95 09 77 - 02 28 02 07 37- nlehors@yahoo.fr**

ÉVÈNEMENT

FÊTE DE LA MUSIQUE : LES PREMIERS GROUPES À L’AFFICHE

La fête de la musique aura lieu vendredi 23 juin. Toute la soirée, les groupes professionnels et amateurs se succéderont pour animer les rues du bourg de La Paquelais.



En juin, les musiciens amateurs sont invités à jouer dans la rue Anne de Bretagne.

UN PROGRAMME ÉCLECTIQUE

La fête de la musique accueillera trois groupes aux ambiances et univers variés : **Das Kinø** (electro-pop-jazz), **Rivers Rivera** (pop-rock) et **Rumble to Jungle** (funk-soul-blues).

POUR FAIRE PARTIE DU PROGRAMME, INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 28 AVRIL !

En groupe ou en solo, quel que soit votre niveau, votre style, si vous avez envie de jouer à cette occasion, c’est le moment de vous faire connaître.

Cette année, les groupes auront la possibilité de se produire sur la scène principale, située sur le parking Jules Verne.

• **Contact : 02 40 57 11 77 - communication@vigneuxdebretagne.fr**

LES DATES À RETENIR

1^{ER} AVRIL : THÉÂTRE « DANGER...PUBLIC »

La compagnie Le cercle des Alchimistes présentera la pièce *Danger...Public* samedi 1^{er} avril, à 20h30 à la salle Le Rayon. L’histoire d’une petite troupe de théâtre au bord de la faillite qui, une heure avant le lever de rideau, apprend que les 380 places du théâtre sont réservées...

• **Réservations : 06 76 80 63 57 - Tarifs : 4 - 6 € - Tout public.**

6 AVRIL : CONCERT DE CHANTS MARINS

L’Union Nationale des Combattants de Vigneux-La Paquelais organise un concert de chants marins jeudi 6 avril.

Le groupe « Les Vieux gréments » viendra interpréter ses chansons traditionnelles à la salle Le Rayon à partir de 14h30.

• **Infos et réservations : 02 40 57 14 58 - Tarifs : 6€.**



DU 17 AVRIL AU 31 MAI : LES ÉCOLIERS INVITÉS À RÉCUPÉRER LEUR TABLEAU

À l’occasion du Téléthon 2015, 550 enfants des trois écoles de la commune avaient participé à un atelier plastique proposé par l’association Arthur et ses Amis.

Sur une toile blanche, chacun s’était exprimé à sa manière sur un thème commun : « bouger ».

Les toiles ont ensuite été exposées et mises en vente lors du Téléthon.

Les toiles restantes seront exposées en mairie du 17 avril au 31 mai. Les enfants sont invités à retrouver la leur parmi la centaine exposée.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LES ENFANTS DÉCOUVRENT LES OUVRAGES DU PRIX PILOTIS



Les enfants ont écouté les histoires des auteurs invités au Salon du livre jeunesse.

Le mois dernier, l’équipe de la bibliothèque municipale a organisé deux rencontres avec des enfants de l’accueil périscolaire Charles Perrault afin de présenter les livres du Prix Pilotis, un prix qui met en avant les ouvrages d’auteurs et d’illustrateurs invités sur le Salon du livre jeunesse. Des activités manuelles et ludiques leurs étaient proposées. Une exposition de leur travail est à découvrir à la bibliothèque.

S.A.V.

DES CAMPS POUR LES JEUNES DE 10 À 17 ANS

Cet été, le Service Animation jeunesse de Vigneux-de-Bretagne (S.A.V.) propose deux séjours à destination des jeunes de 10 à 17 ans.



Deux camps autour des sports de plein air seront proposés aux jeunes cet été.



« Glisse en eaux vives » : du 10 au 19 juillet

(14-17 ans / 21 places)

Durant ces 10 jours de camp, les jeunes seront accompagnés de trois animateurs et séjourneront au camping Les Gorges de l'Allier à Langeac. Parmi les activités au programme du séjour : canyoning, rafting, saut à l'élastique, paddle, canoë, randonnées, visites, étape du tour de France et veillées tous les soirs.

« Du vent dans les voiles ». Du 21 au 25 août

(10-13 ans / 16 places)

Pour ce premier camp dédié aux jeunes de 10 à 13 ans, le séjour sera tourné vers des activités nautiques : body board, char à voile et catamaran. Des sorties, jeux, visites et veillées seront également au programme de ces 5 jours de camp. Les jeunes séjourneront au camping Le Haut village à Saint Michel Chef Chef et seront accompagnés de deux animateurs.

Les jeunes impliqués dans l'organisation des camps

Choix des activités, recherche de prestataires, réservation de campings... Les jeunes ont élaboré ces camps sur plusieurs après-midis avec l'aide des animateurs.

Avant le départ, une matinée sera consacrée à l'écriture des règles de vie, à l'inventaire du matériel et au choix des activités pour les veillées. Sur les camps, des équipes seront mises en place pour organiser les activités de la vie quotidienne. L'objectif étant d'apprendre aux jeunes à se responsabiliser, être acteurs de leur séjour et à découvrir la vie en collectivité.

• **Renseignements et réservations (avant le 2 juin) : 07 87 02 67 38 / 06 49 99 25 14 - jeunesse@vigneuxdebretagne.fr**

LES RENDEZ-VOUS DU S.A.V. À LA PAQUELAIS

Les 18, 19 et 20 avril, le S.A.V. organise des animations à la salle Jules Verne. Réalité virtuelle, multisports, cinéma... aperçu des activités proposées aux jeunes de 10 à 17 ans lors ces trois journées d'animations.



Des animations autour de la réalité virtuelle seront proposées à La Paquelais.

- **Mardi 18 avril / multisports.**
Cible géante, billard-foot, tennis de table, tir à l'arc. De 14h-17h salle et parking Jules Verne.
- **Mercredi 19 avril / Réalité virtuelle et jeux vidéo.**
Immersion dans

différentes attractions en réalité virtuelle (montagnes russes, bateau forain) et tournoi Fifa 17. De 14h à 17h salle et parking Jules Verne.

- **Judi 20 mars / Ciné' Kult.** Diffusion des films *Insaisissable I et II* de Louis Leterrier. De 19h à 23h à la salle Jules Verne.

• **Renseignements : 07 87 02 67 38 / 06 49 99 25 14 - jeunesse@vigneuxdebretagne.fr**
• **Tarifs : 2€ ou 2 unités par jour.**

LES MATINÉES DES TI'BOUTS

DEUX MATINÉES DE DÉTENTE

Ce mois-ci, les Ti'bouts se sont à nouveau réunis sur deux matinées. Ils ont fêté les anniversaires autour d'un goûter, puis se sont apaisés en écoutant des comptines avec la participation de Véronique.

Prochaines rencontres : 7 ou 14 avril 2017, toujours sur inscription.

À noter : les Ti'bouts rejoindront l'école Sainte Anne pour son carnaval le 4 avril.



LES JEUNES S'INITIENT AU JOURNALISME

En février, plusieurs jeunes vignolais se sont glissés dans les coulisses du festival Hip Opession pour photographier et interviewer des danseurs professionnels. Ce travail a été réalisé dans le cadre d'une résidence de journalistes qui se déroule actuellement sur le territoire d'Erdre et Gesvres.



Un jeune journaliste en herbe. © Thibault Dumas

« On entre ensemble dans les coulisses de la fabrique de l'information, toujours de manière ludique, en privilégiant le faire plutôt que le dire », raconte Thibault Dumas, un des trois journalistes en résidence pendant quatre mois sur la communauté de communes. En février, il est intervenu auprès des jeunes du S.A.V. (Service Animation jeunesse de Vigneux-de-Bretagne) et a coordonné la réalisation de reportages photo sur Nantes : dans les coulisses d'Hip Opession, à la découverte du Sillon de Bretagne, en visite dans le quartier des Olivettes...

Les 11, 12 et 13 avril, de nouveaux ateliers de photojournalisme seront proposés aux jeunes vignolais, sur la commune.

Les reportages sont progressivement publiés sur mediasenerdretgesvres.fr, site d'informations coordonné par les trois journalistes, le temps de leur résidence.

• **Renseignements auprès du S.A.V. :**
07 87 02 67 38 / 06 49 99 25 14 -
jeunesse@vigneuxdebretagne.fr -
mediasenerdretgesvres.fr.



Les portraits de bboys et bgirls (danseurs-es) réalisés lors de la Battle Opession sont à retrouver sur mediasenerdretgesvres.fr / © Thibault Lerat.

LES ÉLÈVES FÊTENT LE 100^È JOUR D'ÉCOLE

Le vendredi 3 mars, c'était le 100^e jour d'école fêté pour la première fois à l'école Saint-Exupéry. Depuis la rentrée, toutes les classes devaient compter les jours d'école et chaque élève devait réaliser une collection de 100 objets de son choix. Les élèves ont pu exposer leur collection pendant cette journée. Les CM1-CM2 devaient encadrer les autres classes pour les jeux mathématiques et la visite de l'exposition.



Les différentes réalisations des élèves pour célébrer le 100^e jour d'école.

LES VOLLEYEUSES DU VBN À SAINTE ANNE

Pour lancer l'activité volley, les élèves de CM1 et CM2 ont eu le privilège de partager une matinée avec les joueuses professionnelles du VBN (Volley-Ball Nantes). Différents ateliers ont été menés entre les joueuses internationales et les élèves. Au programme : quizz interactif sur le volley, petits matchs, initiation au volley... un beau moment de partage !



Les élèves ont accueilli les joueuses professionnelles du VBN (Volley-Ball Nantes).

ROLLER

Comme chaque année, les élèves de Grande Section commencent l'apprentissage du roller. Après des débuts hésitants, chacun a pu profiter des joies de la glisse avec l'aide précieuse de leur enseignante, Armelle, et de leur ASEM, Chrystèle.

CARNAVAL DE SAINTE ANNE

Le Carnaval de Sainte Anne aura lieu le mardi 4 avril. Le départ se fera depuis le portail rue Sainte Anne à 9h30. Les élèves rendront visite aux résidents de la Roche Maillard avant de revenir via l'allée des marronniers. Cette année, les élèves vous proposent un tour du monde !

• **Plus d'informations :** <http://www.ecole-sainteanne-vigneux.com/>

BUDGET 2017

2017, ANNÉE DE CONCRÉTISATION DES PROJETS COMMUNAUX

Le 14 mars dernier, le conseil municipal a voté le budget 2017. Entre tension des recettes de fonctionnement et relance de l'investissement, les finances locales doivent trouver un juste équilibre.



LES PROJETS D'INVESTISSEMENT : LA PRIORITÉ DE L'ANNÉE

Rénover les équipements actuels et en créer de nouveaux sont la priorité de l'année et cela se traduit par un montant de dépenses important dans ce budget 2017. **Les études, travaux et acquisitions représentent près de 3,7 millions d'euros.** Sur cette somme, 1,1 million d'euros correspond à des engagements financiers pris en 2016 (aménagement rue de Sévigné, par exemple) et non soldés au 1^{er} janvier 2017.

Au titre des projets emblématiques, visons par exemple le **lancement du projet de nouvel équipement périscolaire à La Paquelais, la continuation du projet Cœur de Bourg-Miron, la création de nouveaux locaux au centre technique municipal ou la rénovation de la salle des Acacias.**

Cet effort d'investissement est financé par l'emprunt (1 million d'euros), des subventions de l'État ou des collectivités supra-communales et par autofinancement.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : RECETTES EN BAISSÉ ET ÉCONOMIES SUR LES DÉPENSES

Entre 2015 et 2016 la commune a réussi à maîtriser ses dépenses de fonctionnement, en les diminuant de plus de 1%. L'objectif de maîtrise des charges courantes est maintenu en 2017 mais il est freiné par des dépenses exceptionnelles d'entretien et notamment le curage de l'étang et l'installation d'un système de chauffage provisoire à la Planète B612. Les dépenses récurrentes sont, quant à elles, prévues à l'identique par rapport à 2016.

Le désendettement des dernières années permet également de voir la charge des intérêts de la dette diminuer d'année en année (-13% en 2017).

Du côté des recettes, les dotations et participations reçues par la commune sont en forte baisse. Entre 2016 et 2017, ce poste diminue de 8%. Un manque à gagner estimé à 130 000 euros pour cette seule année est lié à la baisse de la dotation forfaitaire et à la perte d'une partie de la dotation de solidarité rurale suite au redécoupage des cantons. La hausse des taux d'imposition annoncée en janvier permettra tout de même à la commune de maintenir le montant global de ses recettes.

LE BUDGET DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

En plus du budget principal de la commune ci-avant, la commune dispose d'un budget spécifique à l'assainissement (eaux usées). À noter que ce service public sera transféré à la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres à horizon 2020.

CHIFFRES CLÉS

Budget global 2017 12 238 000 €

Capacité d'autofinancement 1 590 000 €

Projets d'investissement 3 691 000 €

TOUR D'HORIZON DES PROJETS LES PLUS IMPORTANTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- Acquisitions foncières et immobilières – projet Cœur de Bourg Miron : 300 000 €
- Travaux de voirie bourg de Vigneux : 124 000 €
- Aménagement carrefour Valinière : 60 000 €
- Maitrise d'œuvre Cœur de Bourg Miron : 111 100 €
- Aménagement rue de Sévigné (dont effacement des réseaux) : 464 500 €
- Travaux de voirie 2016 : 118 000 €



L'aménagement du double rond-point du boulevard Charles de Gaulle a débuté fin février.

ÉQUIPEMENT DES ASSOCIATIONS

- Installations pour le terrain de football D : 34 000 €
- Matériel pour l'association de service à domicile ADMR : 3000 €
- Matériel sportif (complexe sportif) : 11 700 €



* Les montants en bleu sont des engagements 2016 qui se réaliseront en 2017.

ENFANCE - JEUNESSE - ÉDUCATION

- Maitrise d'œuvre nouvel équipement périscolaire : 150 000 €
- Création d'un self au restaurant scolaire Saint-Exupéry : 22 000 €
- Matériel et mobilier pour les écoles : 10 650 €
- Matériel pour le Service Animation de Vigneux - SAV : 2 400 €



PATRIMOINE BÂTI

- Extension des ateliers municipaux : 784 500 €
- Réhabilitation des salles omnisports : 217 000 €
- Étanchéité de l'église de Vigneux : 25 000 €
- Chauffage Planète B612 : 20 000 €
- Démolition ancienne mairie : 28 400 €



La réhabilitation des salles omnisports se poursuit en 2017 avec la rénovation de la salle des Acacias (sol et plafond).

ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS

- Installation de deux passerelles sur les sentiers PDIPR : 22 500 €
- Travaux réseau eaux pluviales : 50 000 €
- Débroussailleuse service voirie : 45 700 €
- Matériel d'entretien du stade : 25 000 €
- Matériel service Espaces verts : 20 800 €

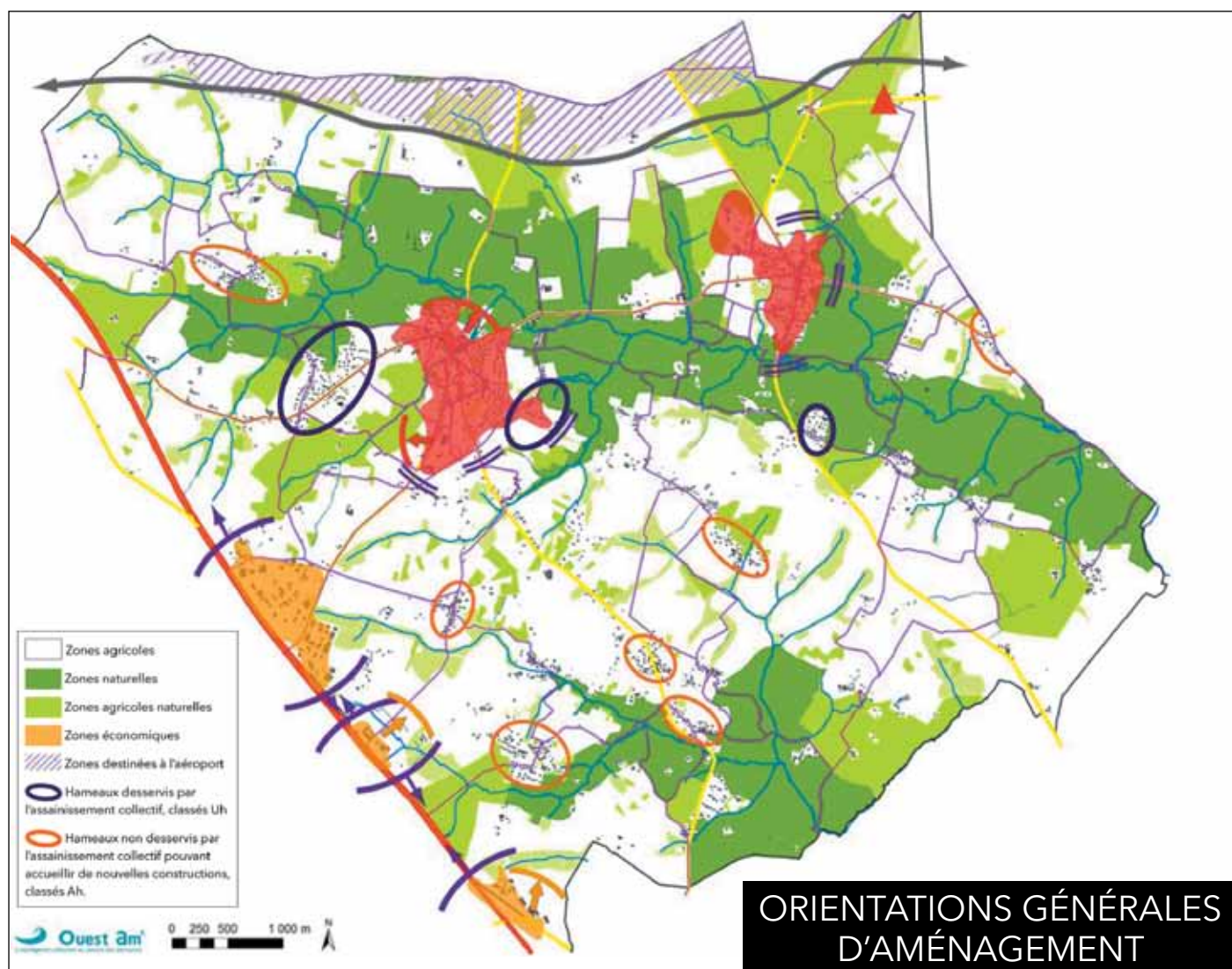


Deux nouvelles passerelles vont être installées sur les sentiers balisés.

PLAN LOCAL D'URBANISME

UN NOUVEAU PLU ENTRE EN VIGUEUR

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme a été approuvé lors du conseil communautaire du 1^{er} mars 2017, remplaçant ainsi celui de 2008 jusqu'ici en vigueur. Point sur les nouvelles orientations définies.



REPÈRES

LE PLU, QU'EST CE QUE C'EST ?

Instauré par la loi Solidarité et Renouveau Urbain (SRU) du 13 décembre 2000, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est un document qui organise le développement de la commune pour les 10 prochaines années en fixant des règles d'utilisation des sols. **Il définit l'aménagement global de la commune dans un souci de développement durable.** Il prend en compte l'urbanisme, l'habitat, l'environnement, les déplacements, les activités économiques, tout ce qui fait la spécificité d'une commune.

UNE RÉVISION, POURQUOI ?

La révision du précédent PLU, approuvé en 2008, a été rendue nécessaire par les dernières évolutions réglementaires, notamment la loi Grenelle et la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR), mais également par les évolutions des documents supra-communaux, comme le Schéma de Cohérence Territoriale, avec lesquels les PLU doivent être compatibles.

ENCADRER LES SECTEURS À URBANISER

Le PLU nouvellement approuvé prévoit un maintien de la dynamique démographique actuelle. Ainsi, la population atteindrait ainsi environ 6700 habitants à l'horizon 2026.

Pour accueillir cette population, les orientations du PLU renforcent les deux centralités, le bourg de Vigneux et le village de la Paquelais, en ouvrant de nouvelles zones à l'urbanisation. De même, les hameaux desservis par l'assainissement collectif (La Valinière, Les Fraux et La Bouvardière) pourront continuer de se développer dans les limites de leur enveloppe.

Cependant, dans un souci de répondre aux objectifs de lutte contre le mitage et de préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers, seuls 7 hameaux non

desservis par l'assainissement collectif pourront accueillir de nouvelles habitations : La Boucarderie, La Favrie du Buron, La Gaudinière, La Jamétrie, La Babinière, La Guittonnais et La Haymionnière. Les autres hameaux, classés en zone Agricole ou Naturelle, ne seront pas constructibles.

Toutefois il est à noter que les règlements de ces zones ont évolué et rendront possible, sous conditions, la réalisation d'extension et/ou de construction d'annexe.

PRÉSERVER L'AGRICULTURE ET RENFORCER LE COMMERCE

Le PLU prévoit d'optimiser et qualifier les trois zones d'activité de la Billais Deniaud, des IV Nations et de la Maison Neuve en tant que pôle de développement d'enjeu métropolitain.

Pour ce faire, un potentiel d'accueil de nouveaux établissements est conservé. De la même manière, il est souhaité que **le tissu commercial du bourg et du village de La Paquelais puisse être conforté afin de proposer une offre de proximité diversifiée.**

Ainsi, le PLU privilégie un développement des activités à caractère artisanal dans ces deux centralités plutôt que sur la galerie commerciale du U Express, limitée à son enveloppe actuelle.

Dans le but de préserver l'agriculture, **le PLU recadre le développement urbain sur les deux bourgs, limite l'étalement urbain dans les hameaux et classe 2970 hectares en zone agricole pérenne.**

PROTÉGER L'IDENTITÉ PATRIMONIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Vigneux-de-Bretagne possède une richesse patrimoniale grâce aux nombreux bâtis anciens et aux paysages emblématiques, représentés notamment par les vallées du Gesvres et du Cens.

Afin de préserver ce patrimoine et de garantir sa pérennité, **le PLU favorise la restauration des bâtis anciens** dans le respect de ses qualités originelles, **veille à l'insertion paysagère des nouveaux projets et protège, entre autres, les haies et boisements, les zones humides et les cours d'eau.**

INFOS PRATIQUES

- Le nouveau PLU est consultable sur <http://plu.cceg.fr>.
- Pour les demandes individuelles (changement de zonage, changement de destination...):

Adresser un courrier ainsi qu'un plan de localisation au président de la Communauté de Communes 1, rue Marie Curie P.A.

La Grand'Haie 44119 Grandchamp-des-Fontaines

- Pour toute demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...):

Les dépôts se font toujours en mairie. Tél. 02 40 57 39 55 - c.leroy@vigneuxdebretagne.fr.

Focus sur le PLU intercommunal (PLUi)

En parallèle du PLU, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal se met en place et entrera en vigueur en 2019. Présentation de ce nouveau document d'urbanisme à travers l'interview de Sylvain Lefeuvre, vice président de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres délégué à la gestion de l'espace.



Qu'est-ce que le PLUi ?

C'est un document de planification élaboré à l'échelle de l'intercommunalité. Comme les PLU communaux, il doit comprendre un certain nombre de pièces (zonage et règlements associés) et traiter d'un certain nombre de sujets (les mobilités, l'habitat, l'économie, la constructibilité en campagne...). Son originalité réside dans le fait qu'il soit élaboré sur l'ensemble du territoire, à 12 communes.

Ça va nous permettre aussi d'harmoniser nos règlements. Les maires continueront à s'appuyer sur ce document pour délivrer leurs autorisations d'urbanisme et notamment les permis de construire.

La procédure a débuté en 2015, où en est-on ?

La phase diagnostic est terminée et nous en sommes aujourd'hui à discuter des grandes orientations politiques dans ce qu'on appelle le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Quelques communes ont des documents d'urbanisme plus anciens et les lois ont beaucoup évolué depuis quelques années. Ce n'est pas le cas de Vigneux qui dispose du PLU le plus récent d'Erdre et Gesvres et qui sert un peu de référence sur certains sujets. On va entrer dans une phase plus pratique d'élaboration des périmètres à l'échelle de chaque parcelle dans toutes les communes en 2017/2018.

L'approbation est souhaitée pour mi-2019.

Que restera-t-il des PLU communaux après 2019 ?

D'ici là, les PLU continuent d'évoluer avec un travail conjoint communes/ Intercommunalité puisque c'est cette dernière qui est compétente en matière d'urbanisme (mais c'est bien la commune qui connaît son territoire et qui porte son projet). Pour simplifier, la règle est édictée à une échelle plus large dans un souci d'harmonisation mais le projet politique reste celui des élus communaux. En 2019, un seul document de planification donnera les droits à construire sur l'ensemble du territoire dans une cohérence renforcée.

DES RÉUNIONS PUBLIQUES POUR PRÉSENTER LE PROJET POLITIQUE



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) détaille les orientations politiques liées à l'aménagement global du territoire à l'horizon 2030.

Ce projet sera présenté et discuté avec les habitants du territoire lors des différentes réunions publiques :

- Lundi 3 avril à 19h, salle Jules Verne de Vigneux-de-Bretagne.
- Mercredi 5 avril à 19h, salle municipale de Casson.
- Jeudi 6 avril à 19h, salle de La Papinière à Sucé-sur-Erdre.

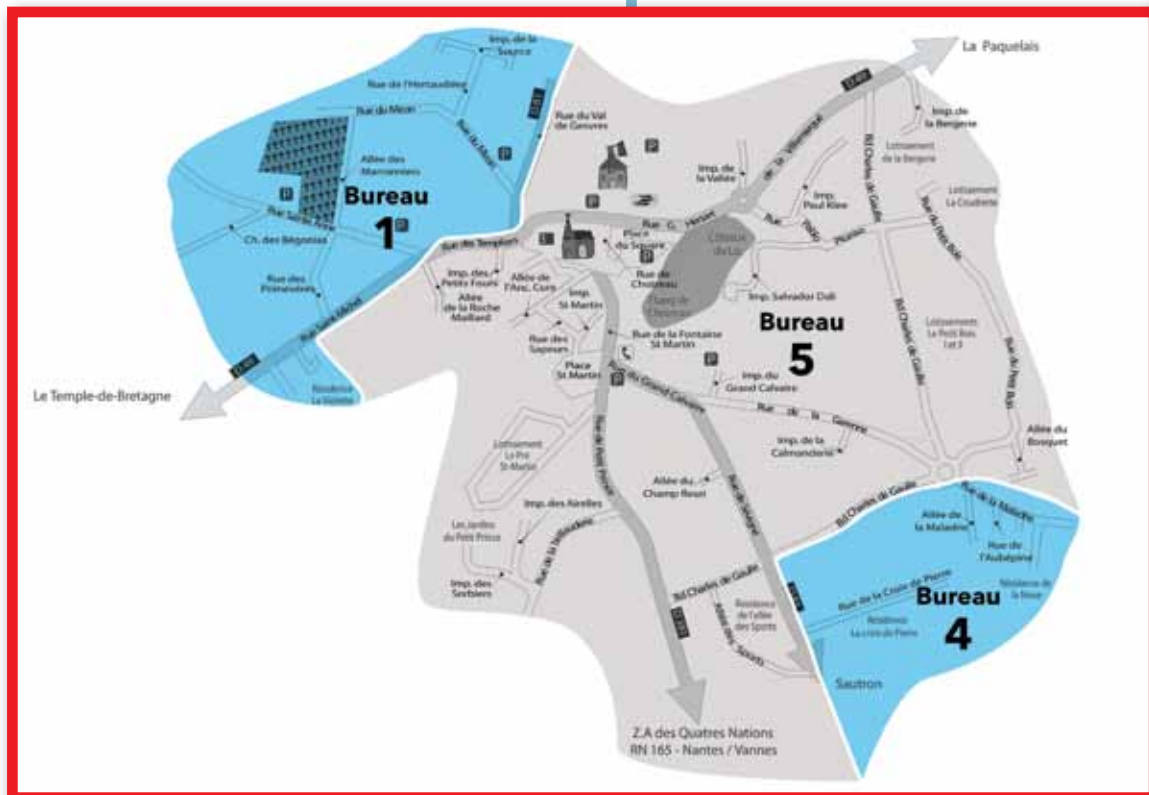
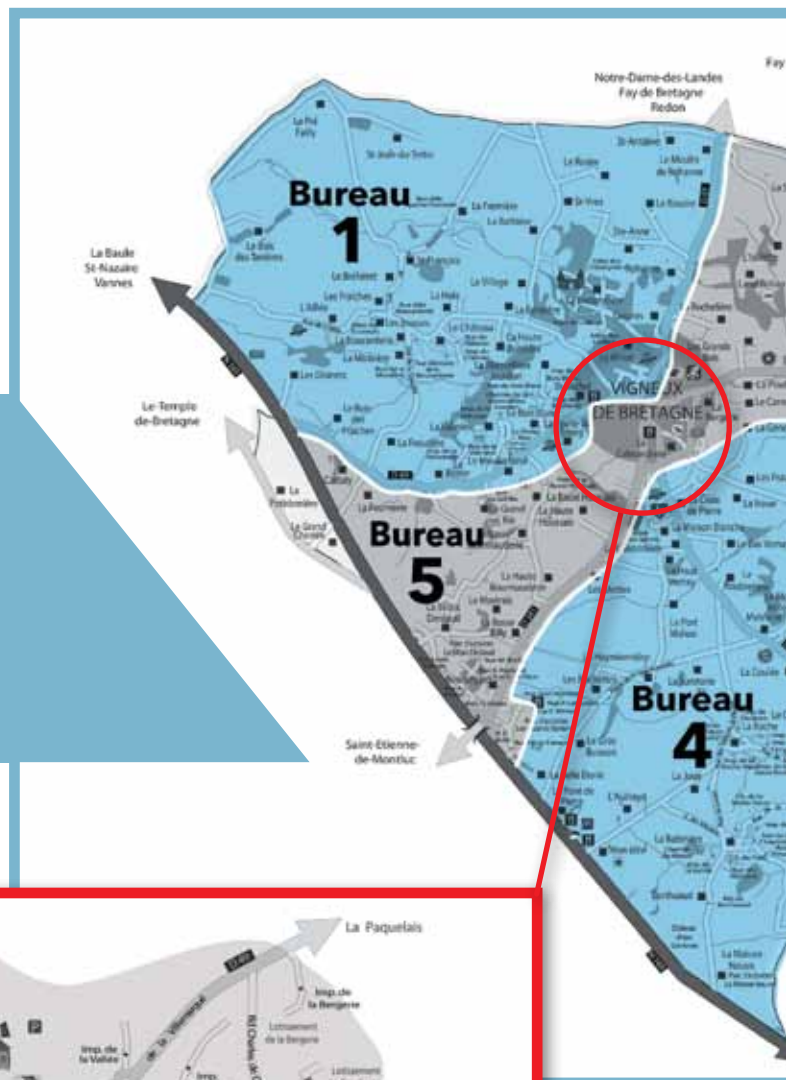
ÉLECTIONS

UNE NOUVELLE CARTE ET DE NOUVEAUX BUREAUX DE VOTE

Un cinquième bureau de vote a été créé afin de tenir compte de l'évolution du nombre d'électeurs. Près de 4670 Vignolais sont appelés aux urnes.

- BUREAU 1** : mairie
- BUREAU 2** : locaux associatifs (gauche), derrière la bibliothèque municipale (La Paquelais)
- BUREAU 3** : locaux associatifs (droit), derrière la bibliothèque municipale (La Paquelais)
- BUREAU 4** : salles du Grand Calvaire (Gesvres)
- BUREAU 5** : salles du Grand Calvaire (Cens)

LE NOM ET L'ADRESSE DE VOTRE BUREAU DE VOTE FIGURENT SUR VOTRE CARTE D'ÉLECTEUR



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

1^{er} tour : 23 avril

2^e tour : 7 mai

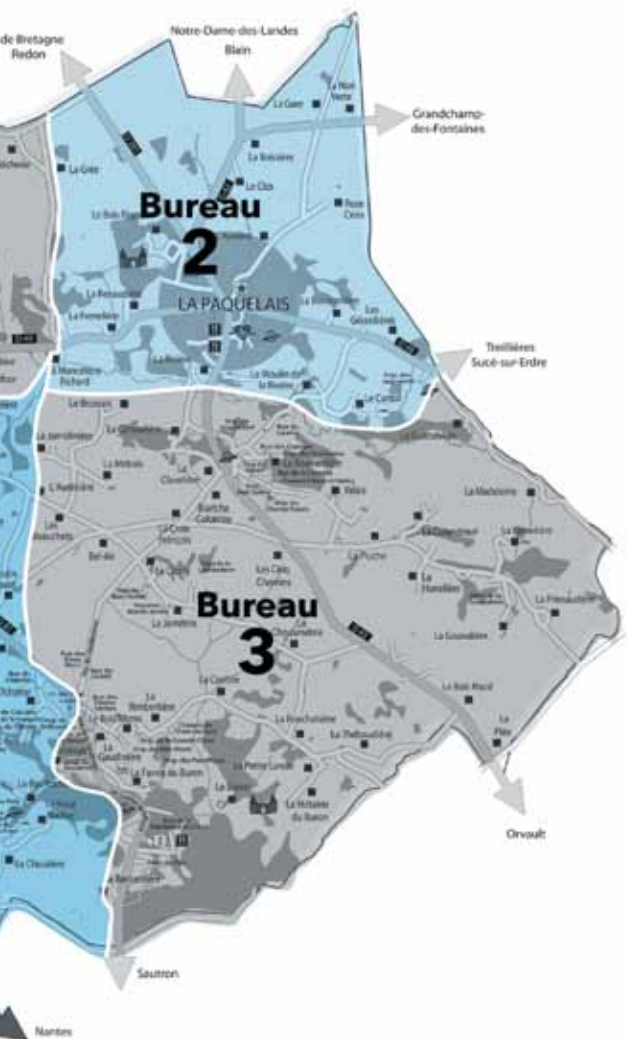
Bureaux ouverts de 8h à 19h

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

1^{er} tour : 11 juin

2^e tour : 18 juin

Bureaux ouverts de 8h à 18h



APPEL À BÉNÉVOLES

POUR TENIR LES BUREAUX DE VOTE

Les opérations de vote nécessitent la mobilisation de bénévoles pour tenir les bureaux. Les électeurs inscrits sur les listes électorales de Vigneux-de-Bretagne et intéressés par cette expérience citoyenne peuvent se porter volontaires pour être membres d'un bureau de vote.

• **Renseignements auprès de la mairie :**
02 40 57 39 56

CARTE D'ÉLECTEUR

Les nouvelles cartes d'électeur seront adressées par courrier début avril. N'oubliez pas de la signer. La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photographie).



VOTER PAR PROCURATION

Vous êtes inscrit sur les listes électorales mais vous serez absent le jour des élections ? Pensez à établir une procuration !

CHOISIR VOTRE MANDATAIRE

• Le mandataire, c'est la personne inscrite sur la liste électorale de votre

commune qui votera à votre place pour un ou deux tours. Cette personne ne peut prendre en charge que deux procurations par élection (si l'une d'elles est établie à l'étranger).

ÉTABLIR VOTRE PROCURATION :

• Pensez à vous munir de votre pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi que du nom et du prénom de votre mandataire.

• Rendez-vous à la gendarmerie, au commissariat de police ou au tribunal d'instance de votre domicile/votre lieu de travail.

VOTER LE JOUR DES ÉLECTIONS

• Il suffira à votre mandataire de se rendre à votre bureau de vote et de présenter, en votre nom, sa propre pièce d'identité.

VIGNEUX VOLLEY

UN TOURNOI POUR LES VOLLEYEURS QUI VEULENT BRILLER

Le club Vigneux Volley organise son tournoi fluo le samedi 8 avril.

Samedi 8 avril, le club Vigneux Volley accueillera la deuxième édition du tournoi fluo de volley. Pour l'occasion, les deux salles omnisports du complexe sportif seront plongées dans l'obscurité et équipées de lumières noires qui feront ressortir la fluorescence des filets, lignes et ballons... mais aussi des éventuels déguisements des joueurs et du maquillage fourni sur place pour ceux qui souhaitent se grimer. Cette soirée qui promet d'être autant festive que sportive est ouverte à tous, licenciés ou pas. Attention toutefois, les places sont limitées. Inscription de 40 euros par équipe de 4 joueurs. Maquillage, bar et restauration sur place.

Samedi 8 avril à partir de 20h au complexe sportif

• **Renseignements et inscriptions :** vigneux.volley.44@gmail.com



La première édition du tournoi fluo en avril 2016.

LES SENTIERS PÉDESTRES

LES SORTIES DU PRINTEMPS

Vous voulez sortir de la léthargie de l'hiver, réveiller vos muscles et votre curiosité ? L'association de marche « Les Sentiers pédestres » vous invite à différentes sorties.



Le dimanche **9 avril**, l'association vous amènera sur les traces de nos lointains ancêtres au **Tumulus de la Roche aux Fées en Ille-et-Vilaine**. Au programme : visite du Tumulus et de son petit musée, pique-nique et petite randonnée.

Autre découverte, le dimanche **30 avril au château de Brissac** et son immense parc.

Le week-end des 13 et 14 mai, l'association vous emmènera cette fois dans le **Marais poitevin** (les inscrits recevront un mail avec toutes les précisions).

Enfin une visite guidée de la **roseaie de Doué-la-Fontaine**, promettant de doux parfums, est prévue le dimanche 11 juin. L'occasion de découvrir l'histoire de la rose, sa création, ses variétés et son entretien.

Rendez-vous pour le covoiturage avec votre pique-nique à 9h parking de La Fontaine-Saint-Martin pour toutes les sorties, excepté Doué-la-Fontaine, à 8h30.

• **Tarifs :** *Gratuit pour La Roche aux fées. 8 euros pour visite guidée et dégustation à Brissac. 6,5 euros pour la visite guidée à Doué-la-Fontaine.*
• **Inscriptions :** sentiers-vigneux@orange.fr

TENNIS DE TABLE VIGNEUX-LA PAQUELAIS

LA FIN DU CHAMPIONNAT APPROCHE

Le 10 mars dernier avait lieu, à Saint-Etienne-de-Montluc, une étape du Dark Ping Tour 2017. Dans une ambiance bon enfant, les pongistes se sont affrontés dans le noir (avec des lampes spéciales UV) sur des tables équipées de bandes fluos pour seuls repères. L'association adresse un grand merci à toutes les personnes présentes lors de cette animation proposée par la Fédération Française de Tennis de Table. Nul doute que le club sera de nouveau candidat pour la prochaine édition !

Le mois d'avril marquera, lui, la fin du championnat Ufolep. La dixième et dernière journée se déroulera à Nantes (salle Mangin Beaulieu) en présence des 28 équipes évoluant dans les différentes catégories et se terminera par un banquet réunissant gagnants et perdants. Enfin, le **28 avril** aura lieu notre désormais traditionnel **tournoi festif** ouvert à tous. (amateurs, loisirs, compétiteurs). Il se déroulera par équipe de deux sur un seul match de 60 points (quatre simples et un double). Le nombre d'équipes étant limité, **veillez à vous inscrire avant le 22 avril**. Un deuxième tournoi festif aura lieu le **vendredi 19 mai** mais cette fois en individuel.

• **Inscriptions :** **06 51 81 94 65**



ENTENTE SPORTIVE VIGNOLAISE (FOOTBALL)

DE NOUVELLES TENUES POUR DES MATCHES DE HAUTE TENUE

.....
*L'ESV se pare de nouvelles tuniques...
porte-bonheur puisqu'elles ont été étreignées
à l'occasion de deux probantes victoires.*



À l'occasion de leur match de huitième de finale de la coupe de l'Atlantique, les U18 A de l'Entente Sportive Vignolaise ont reçu une nouvelle tenue, inaugurée de la meilleure des manières avec une victoire 3 à 2 contre Le Poiré-sur-Vie qui évolue en U19 élite.

Les seniors A ont eux aussi endossé leur nouvelle tenue, en présence du PDG de la société MISM Georges Mendes. Et à eux aussi les nouvelles couleurs ont porté chance puisqu'ils l'ont emporté face à Beaucozé sur le score de 3 buts à 1.

U17 CUP (FOOTBALL)

HÉBERGEZ DES JOUEURS EUROPÉENS !

.....
L'U17 Cup recherche encore des familles pour héberger les jeunes footballeurs âgés de 16 à 17 ans qui participeront à cette compétition. En fonction des clubs, les joueurs devront être reçus entre une et trois nuits, du vendredi 2 au dimanche 4 juin inclus. L'hébergement ainsi que tous les repas seront à prévoir.

• *Si vous êtes intéressé par ce moment d'échange culturel, sportif et convivial, contactez Christine Foucat par téléphone au 06 76 59 98 05 ou par mail à christine.foucat@orange.fr*

MÉLIE DANSE



BABY DANSE : DES COURS ADAPTÉS DÈS 3 ANS

.....
À partir de l'âge de trois ans, les petits peuvent se familiariser avec les cours de Baby Danse proposés par Mélie Danse grâce à un professeur diplômé.

Depuis la rentrée, l'association Mélie Danse propose des cours de baby danse pour les enfants à partir de trois ans.

Notre professeur, Pierre-Jean Gourdin, est diplômé et certifié suivant la méthode Irène Popard, pédagogie pour l'éducation corporelle et artistique du jeune enfant, dès l'âge de trois ans.

Les cours du petit groupe, six danseuses cette année, se déroulent par séries d'exercices variés, **dans un esprit ludique et sans contrainte**. Ces exercices vont peu à peu permettre à l'enfant de mieux connaître et maîtriser son corps. Ils abordent les notions de déplacement dans l'espace, avec les cercles et les colonnes, et dans le temps, avec des petits rappels sonores qui rythment le cours. Par exemple, le son de la cloche indique que les exercices vont se dérouler à la barre. Les danseurs sont toujours guidés par le professeur qui les accompagne dans tous les mouvements. La séance se termine avec une petite chorégraphie qui s'adapte au moment, les saisons par exemple, avec la danse du champignon pour l'automne.

Nos jeunes danseuses préparent une chorégraphie pour le gala de fin d'année et attendent le spectacle avec beaucoup d'impatience.

Le cours se déroule tous les lundis de 17h15 à 18h à la salle du Grand Calvaire.

• **Inscriptions** : <http://meliedanse.e-monsite.com> ou sur notre page facebook.

CERCLE VIGNOLAIS CYCLISTE (CVC)

CONCOURS DE BOULES LE 8 AVRIL

.....
Le Cercle Vignolais Cycliste (CVC) organise un concours de boules en doublette samedi 8 avril, au terrain de jeux du Champ Mahais à La Paquelais. Le concours se déroulera en doublette sur quatre parties selon la règle de la différence de points.

• **Début des inscriptions à 13h30. 10 € par équipe. Jet du but à 14h30.**

ÉCOMUSÉE RURAL DU PAYS NANTAIS

L'ÉCOMUSÉE, ACTEUR DE L'ÉCONOMIE LOCALE

À quoi peut servir une subvention municipale ? À faire face à des dépenses et plus largement à permettre le fonctionnement d'une association, mais, au-delà, à verser l'huile indispensable dans le moteur de l'activité économique qu'engendre toute activité associative. Exemple avec l'Écomusée rural.

Pour construire son budget annuel, toute association qui développe à longueur d'année un certain volume d'activité se doit de frapper aux portes aussi bien du public que du privé. Si l'on s'en tient à l'exercice 2016, l'Écomusée rural a bénéficié d'une subvention municipale de 7500 euros et en a réuni d'autres dans le secteur du partenariat privé d'origine vignolaise (garage Barrault, Ets Lèbre, Atlantique Ouvertures, cabinet I, U Express, etc.), le solde provenant d'autres partenaires de communes voisines et des cotisations des adhérents.

LES POSTES DE DÉPENSES

Les dépenses concernent ces postes les plus importants : la rémunération du personnel, les charges afférentes et les fournitures de produits alimentaires, de boissons, etc.

Les dépenses diverses d'entretien, dont se chargent les bénévoles, viennent s'ajouter, environ 3000 euros pour l'entretien des espaces verts des deux sites, des frais au moulin, achat de petit outillage et divers matériaux, et enfin, il faut prendre en compte le téléphone,



Transmission du savoir-faire à la forge avec des collégiens de l'école de Derval.

les assurances, les affiches et autres outils de promotion.

AU PROFIT DE L'ÉCONOMIE LOCALE

La redistribution se fait en grande partie sur le territoire de la commune, avec des dépenses d'achats chez les

commerçants locaux. On observera que les bénévoles ne bénéficient d'aucune indemnité de frais ou de participation.

L'INVESTISSEMENT DES BÉNÉVOLES

Précisément, ce sont les adhérents bénévoles qui contribuent, comme on dit, à faire « bouillir la marmite ». Avec les fêtes annuelles, à la ferme de la Pâquelais ou au Moulin neuf, visites, les ateliers du savoir-faire, le Temps d'Activité Périscolaire, les prestations diverses sur la commune ou à l'extérieur, l'activité des bénévoles et de l'animatrice représente plus de 70% du chiffre d'affaires, lequel s'élève environ à 45000 euros en 2016.

On le constate, sur les bords du Gesvres, le ruisseau d'une subvention municipale peut venir grossir la rivière budgétaire, et l'on comprend dès lors que l'argent public irrigue indirectement l'économie locale par une redistribution confiée au secteur associatif.

OBJET D'AUTREFOIS

DE QUOI S'AGIT-IL ?

- A - UN TIRE-BOUCHON
- B - UNE PRESSE POUR FRAPPER LA MONNAIE
- C - UN BOUCHE BOUTEILLE
- D - UN DÉNOYAUTEUR À CERISES



Réponse C : Un bouche bouteille dit aussi « boucheuse » ou « boucheuse » utilisé pour boucher les bouteilles de vin à l'aide du bouchon en liège.

EXPOSITION DE VÉHICULES ANCIENS

L'Écomusée souhaite organiser le 7 mai, pour la Fête du Printemps, une exposition de véhicules anciens. Si vous êtes intéressé pour y participer, contactez l'équipe au 06 03 69 20 95 ou 02 40 57 14 51 ou encore par mail à ecomuseerural.vigneux@sfr.fr



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT D'ERDRE ET GESVRES

DÉBAT TRANSITION : ON PASSE (ENFIN) À L'ACTION ?

Jeudi 20 avril à la salle Le Rayon, le conseil de développement organise un débat sur le thème « Transitions, développons nos initiatives ».



Le conseil de développement en marche vers les transitions.

L'ampleur des défis écologiques et des évolutions de société s'impose à nous et malgré tout, ceux-ci demeurent au second plan de nos préoccupations. Pourtant dans les territoires, des initiatives émergent. Comment accélérer et accompagner ces changements pertinents qui ont déjà commencé ? Quels rôles doivent jouer les médias et les élus pour mobiliser plus largement ?

Autant de questions qui alimenteront, dans le cadre des dix ans du Conseil de développement, le débat animé par les journalistes en résidence sur le territoire d'Erdre & Gesvres avec le soutien de la Communauté de communes Erdre et Gesvres et de la DRAC Pays de la Loire. Il associera des journalistes environnementaux, des sociologues et des acteurs de la transition.

Le 20 avril à 19h à la salle Le Rayon.

• **Renseignements** : 02 40 12 32 88 - conseil.developpement@cceg.fr

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITÉ : DE NOUVELLES MODALITÉS DE DÉLIVRANCE

Depuis le 1^{er} mars, la mairie n'instruit plus les cartes nationales d'identité (CNI). Les demandes sont désormais effectuées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports. Objectifs : sécuriser, dématérialiser, réduire les délais.



Depuis le 27 février, l'instruction des cartes nationales d'identité (CNI) se fait uniquement dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil des données, comme celles de Treillières, Couëron, Orvault ou Nantes. **Attention, la plupart des mairies reçoivent sur rendez-vous.** Contactez-les avant de vous déplacer.

FAITES VOTRE PRÉ-DEMANDE EN LIGNE !

Pour gagner du temps, un formulaire de pré-demande en ligne est disponible depuis le 1^{er} mars sur le site predemande-cni.ants.gouv.fr.

Cette pré-demande remplace alors le dossier papier qui continuera cependant

à être accepté. Le dispositif concerne tant les premières demandes que les renouvellements. Cette étape demeure facultative : il est possible de faire l'intégralité de sa demande en se rendant dans une des mairies pouvant délivrer les CNI. À noter que les formulaires papier sont toujours disponibles à l'accueil de la mairie de Vigneux-de-Bretagne.

SANTÉ

NUMÉROS D'URGENCE

- **Pompiers** : 18 • **Urgence médicale** : 15
- **Pharmacie de garde** : 32 37
- **SAMU 44** : 02 40 08 22 22
- **Centre anti-poison** : 02 99 59 22 22
- **Numéro d'appel d'urgence** : 112
- **4 défibrillateurs sont accessibles** sur les façades de la salle Jules Verne, du complexe sportif, des salles du Grand Calvaire et du groupe scolaire Saint-Exupéry (côté Planète B612).
- **Numéro d'astreinte des élus** : 06 74 96 18 27

EN BREF

PROCHAINE COLLECTE DE SANG LE 27 AVRIL

L'association des donateurs de sang bénévoles compte sur la générosité des Vignolais pour la prochaine collecte. Rendez-vous le **jeudi 27 avril à la salle Jules Verne, de 16h30 à 19h30**. Une collation est proposée après chaque don.



FERMETURE MAIRIE

La mairie sera exceptionnellement fermée **samedi 22 avril** dans le cadre de la préparation des élections. Merci de votre compréhension.

URBANISME

PROCÉDURE DE BIENS PRÉSUMÉS VACANTS ET SANS MAÎTRE

Aux termes des articles L1123-1 3° et L1123-4 du code général de la propriété des personnes publiques, sont présumés sans maître les immeubles qui n'ont pas de propriétaire connu, qui ne sont pas assujettis à la taxe foncière sur les propriétés bâties et pour lesquels depuis plus de trois ans, la taxe foncière sur les propriétés non bâties n'a pas été acquittée ou a été acquittée par un tiers. La Direction Départementale des Finances Publiques des Pays-de-la-Loire et de Loire-Atlantique a arrêté la liste ci-dessous des immeubles satisfaisant à ces conditions. Il s'agit des parcelles :

XA 63	(La Mancellière Jourdan)	ZP 25	(Le Cormier Moreau)	YL 128	(Le Refou)
YO 9	(Mottay)	YH 48	(Le Bésise)	ZV 64	(Patureau de la Magdeleine)
XA 72	(L'Engagement)	ZS 61	(Les Avenaues)	YM 51	(Le Grand Bois)
YP 140	(Les Brosses)	YH 100	(La Genelière)	ZX 11	(La Rosetière)
XB 103	(Le Bois de la Valinière)	ZS 74	(Le Champ Rase)	YM 77	(Le Grand Bois)
YP 159	(Les Brosses)	YI 25	(La Bouillonnière)	ZY 32	(La Gouvalière)
XB 141	(La Freuzière)	ZS 92	(Le Champ Rase)	YM 91	(Le Moulinet)
YW 39	(La Haymionnière)	YK 105	(La Bosse de Malescot)	ZZ 17	(L'Enferme de la Chouanetri)
XD 16	(La Gagnerie du Bout des Bois)	ZT 55	(Les Tertres)	YM 94	(Le Moulinet)
ZB 49	(Le Gué de la Haie)	YL 56	(La Choonière)	ZZ 25	(La Pièce des Bois)
YD 24	(La Métrais)	ZT 68	(Les Tertres)	YM 119	(Le Grand Bois)
ZC 46	(La Boistière)	YL 62	(Les Vèpres)	ZZ 67	(Le Patureau des Bois)
YE 77	(Le Noucetreau)	ZV 39	(La Grinche)	YM 120	(Le Grand Bois)

Si aucun propriétaire ne s'est fait connaître dans les six prochains mois, les biens seront présumés vacants et sans maître. La commune pourra alors, par délibération du conseil municipal, les incorporer dans le domaine communal.

• **Renseignements auprès du service urbanisme : 02 40 57 39 55 - c.leroy@vigneuxdebretagne.fr**

ASSOCIATION GLAS

VIGNEUX-DE-BRETAGNE ZÉRO DÉCHET

GLAS poursuit son initiative de ramassage des déchets. Ces derniers sont encore trop nombreux sur la voie publique.

GLAS poursuit son initiative de ramassage des déchets. Ceux-ci sont encore trop nombreux sur la voie publique. Lors de la dernière opération, ce sont 67 bouteilles en plastique, 42 bouteilles en verre, 192 canettes aluminium ainsi que 58 kg de déchets divers, souvent issus du grignotage, qui ont été récoltés.

Ces déchets polluent durant des centaines d'années avant d'être bio-dégradés :

- 400 ans pour les bouteilles et sacs plastiques,
- 200 ans pour les canettes aluminium
- 4000 ans pour le verre (source ministère du développement durable).

Ayons tous le bon réflexe ! Ne jetons plus.

PROCHAIN RAMASSAGE : 1^{ER} AVRIL

GLAS va poursuivre ses actions : prochain ramassage secteurs de La Jamétrie, La Chouamétrie et La Clavière samedi 1^{er} avril. Rendez-vous à 14h à Bel Air. Prévoir gants et gilets jaunes.

• **Renseignements : Bernard Maisonneuve au 06 44 95 49 20**

VIDE-GRENIERS

LES INSCRIPTIONS AUX PROCHAINS VIDE-GRENIERS



DIMANCHE 7 MAI À LA PAQUELAIS

L'association des Amis de l'École Charles Perrault organise son vide-grenier dimanche 7 mai de 9h à 18h sur le parking Jules Verne.

• **Renseignements et inscriptions avant le 3 mai :**
 claire.nicholls@gmail.com - 06 51 83 89 81
www.lesamisdecharlesperrault.fr

DIMANCHE 21 MAI À VIGNEUX

L'association AEPASE de l'école Antoine de Saint-Exupéry organise un vide-grenier dimanche 21 mai de 9h à 17h sur le parking de l'école, au profit des projets scolaires des enfants.

• **Renseignements et réservations avant le 10 mai :**
 miaude6@gmail.com ou 06 22 09 75 96

QUI CONTACTER LORSQU'ON PERCUTE UN ANIMAL ?

Les collisions entre véhicules et animaux sauvages tels que chevreuils ou sangliers sont fréquentes et trop souvent, les automobilistes laissent le cadavre de l'animal sur le bas-côté sans prévenir quiconque.



Régulièrement, sur les routes, des véhicules percutent chevreuils et sangliers qui sont retrouvés morts sur la chaussée ou à proximité. Ces accidents provoquent des dégâts plus ou moins importants sur les véhicules, voire pour leurs occupants, et **créent également un risque sanitaire non négligeable**, surtout par

forte chaleur. Si vous êtes confrontés à cette situation, n'hésitez pas à appeler la mairie ou la société de chasse, de sorte que nous puissions prendre en charge l'évacuation de ces animaux. Et bien sûr, au volant, restons vigilants !

• **Contacts : Mairie au 02 40 57 39 50**
Société de chasseurs vignolais : 06 77 29 24 90

LES AGRICULTEURS ONT BESOIN DES CHASSEURS

Entre le 1^{er} avril et le 31 juillet, ne soyez pas étonnés si vous entendez des coups de fusils au lever du jour ! Les étourneaux depuis cette année et les corvidés (pies, corneilles noires et corbeaux freux), depuis plusieurs années, sont classés nuisibles par arrêté ministériel du 30 juin 2015. L'autorité administrative (Direction départementale des territoires et de la mer) nous demande en conséquence de les réguler. En effet, ces corvidés réunis parfois par bande de plusieurs centaines, créent des dommages importants pour le milieu agricole. Ils perforent par exemple les bâches de protection sur les tas d'ensilage, détruisent les semis de maïs et leurs fientes représentent en outre un risque sanitaire. C'est pour cela qu'une équipe de chasseurs interviendra autour des exploitations afin d'éliminer une partie de ces corvidés. En raison de leur caractère très méfiant, ces opérations se dérouleront au lever du soleil : une heure avant jusqu'à quelques heures après.

**Les Présidents de la CUMA
 et de la Société de chasse**

ET TOUJOURS LA MÊME INTERROGATION... QUELLES PRIORITÉS POUR LA COMMUNE ?

Le Conseil municipal de janvier avait à l'ordre du jour deux sujets importants : le Plan local d'urbanisme et le Débat d'orientations budgétaires.

Deux sujets d'importance et une nouvelle occasion pour les habitants de connaître les projets des élus pour la commune. Et pourtant... nous sommes toujours en attente de visibilité des priorités et d'une certaine cohérence dans les actions.

À titre d'exemple, le PLU et le choix du Moulin neuf comme « Orientation d'aménagement et de programmation ». Nous avons rappelé à l'occasion de ce Conseil notre étonnement sur cette orientation. En effet, ce choix est en contradiction avec les enjeux du PLU : 15 logements seraient construits à plus de 1,5 km du bourg alors qu'un des principaux enjeux du PLU est de limiter l'étalement urbain et les déplacements en voiture... et donc de construire dans ou en limite des bourgs ! Quel est donc l'intérêt « général » de

choisir le secteur du Moulin neuf ?

Plutôt que permettre l'aménagement d'un nouveau secteur hors du bourg de Vigneux - qui nécessitera des travaux de sécurisation à la charge de la commune !, ne serait-il pas plus cohérent, plus efficace, de concentrer d'abord les efforts sur les deux bourgs ?

Le projet pour le bourg de Vigneux ne concerne que les secteurs « ancienne mairie » et « ancien marché U », avec un phasage jusqu'à 2020. C'est-à-dire sur trois ans. Et après ? L'orientation d'aménagement et de programmation qui concerne le secteur Miron-bourg, inscrite au PLU, est pourtant plus ambitieuse. Pourquoi ne pas l'avoir pris en compte dans les études ? Un projet étudié dans un ensemble et réalisé par étapes serait préférable à une somme de réalisations « au coup par coup »... Si le développement économique est au « cœur des préoccupations » de l'équipe municipale (*Petit Journal* de mars), une projection à 10-12 ans donnerait plus de perspectives, notamment aux commerçants

(actuels et à venir). En outre, elle garantirait une certaine cohérence en termes d'aménagements (plan de circulation, espaces publics, stationnement, etc.) et permettrait - a minima - une prévision budgétaire des investissements à réaliser, à plus long terme, pour l'accueil de nouveaux habitants.

Nous avons donc, à nouveau, porté nos interrogations : où sont les priorités et à quelles échéances ? Le vote du budget apportera-t-il des indications sur cette année 2017 ? Espérons que nous y trouverons, après trois ans de mandat, un peu de projections et de lisibilité sur les choix de l'équipe municipale pour l'avenir. Dans le cas contraire, le rendez-vous sera reporté... en 2018 ! Nos priorités d'intervention demeurent l'intérêt collectif et l'équité de traitement entre tous les Vignolais. Nous sommes à votre écoute.

Les élus d'Agissons pour l'avenir
Permanence le deuxième samedi
de chaque mois, de 10h30 à 12h
et sur rendez-vous.

AVRIL

SAMEDI	1 ^{ER}	OPÉRATION COLLECTE DE DÉCHETS	Collecte organisée par l'association GLAS sur les secteurs de La Jamétrie, La Chouamétrie et La Clavelière. Rendez-vous à 14h à Bel Air. Prévoir gants et gilets jaunes.
SAMEDI	1 ^{ER}	DANGER... PUBLIC	Pièce de théâtre présentée par la compagnie Le Cercle des Alchimistes. À 20h30 à la Salle Le Rayon.
DIMANCHE	2	LOTO	Organisé par l'association de bienfaisance Saint-Martin (Résidence La Roche Maillard). À partir de 14h à la salle Jules Verne.
LUNDI	3	RÉUNION PUBLIQUE PLUI	Présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du territoire. À 19h à la salle Jules Verne.
JEUDI	6	CONCERT DE CHANTS MARINS	Organisé par l'UNC avec le groupe Les vieux gréements. À 14h30 à la salle Le Rayon. Tarif : 6€.
SAMEDI	8	CONCOURS DE BOULES	Concours en doublette sur quatre parties, organisé par le CVC. Inscriptions à partir de 13h30 au terrain de jeu.
SAMEDI	8	TOURNOI DE VOLLEY FLUO	Organisé par le club Vigneux Volley. À partir de 20h au complexe sportif.
LUN.-MERC.	17 AVRIL - 31 MAI	EXPOSITION DE PEINTURE	Exposition des toiles réalisées par des enfants à l'occasion du Téléthon 2015. En mairie aux horaires d'ouverture.
MAR.-JEUD.	18-20	LE S.A.V. À LA PAQUELAIS	Pendant trois jours, animations autour du multisports, réalité virtuelle et cinéma. Mardi et mercredi de 14h à 17h, jeudi de 19h à 23h. Salle et parking Jules Verne.
JEUDI	20	DÉBAT « TRANSITIONS, DÉPLOYONS NOS INITIATIVES »	Organisé par le conseil de développement et animé par les journalistes en résidence sur le territoire. À 19h à la salle Le Rayon.
DIMANCHE	23	ELECTION PRÉSIDENTIELLE	Premier tour de l'élection présidentielle. Bureaux de vote ouverts de 8h à 19h.
JEUDI	27	COLLECTE DE SANG	Organisée par l'association des donneurs de sang bénévoles. De 16h30 à 19h30 à la salle Jules Verne.
VENDREDI	28	TOURNOI FESTIF DE TENNIS DE TABLE	Organisé par le TTVP. Tournoi ouvert à tous, par équipe de deux. À partir de 19h30 au complexe sportif.

**THÉÂTRE :
« DANGER... PUBLIC »**
SAMEDI 1^{ER} AVRIL

La compagnie nantaise Le Cercle des Alchimistes viendra présenter sa pièce « Danger...Public », écrite par Frédéric Sabrou et mise en scène par Servane Daniel. Une comédie grinçante mais drôle, avec des personnages hauts en couleur, qui pose la question de l'engagement de chacun de nous. Jusqu'où sommes-nous prêts à aller pour défendre nos valeurs ? À 20h30, salle Le Rayon.

Tarifs : 4 - 6 € - Tout public
Réservations : 06 76 80 63 57

**TOURNOI FLUO
DE VOLLEY**
SAMEDI 8 AVRIL

Le club Vigneux Volley organise la 2^e édition de son tournoi fluo dans un complexe sportif plongé dans le noir. Des lumières spéciales permettront de rendre les lignes, filets, maquillage et déguisements... fluo ! Tournoi festif ouvert à tous. Inscriptions de 40€ par équipe de 4 joueurs. À partir de 20h au complexe sportif.

**Renseignements et inscriptions :
vigneux.volley.44@gmail.com**

